

SOCIETE DE DISTRIBUTION DU PAYS DE RETZ E.LECLERC ATOUT SUD rappelle Gourmande au chorizo

- Noms des modèles ou références concernés : **Gourmande au chorizo**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 3591270016176** Date limite de consommation entre le 25/09/2021 et le 11/10/2021
- Conditionnements : **A la Pièce**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/09/2021 au 08/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Régions : Pays-de-la-Loire**
- Distributeurs : **E.LECLERC ATOUT SUD**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La Société BRIO'GEL nous informe de la présence d'oxyde d'éthylène dans de ses produits et procède au retrait de la vente des produits suivants. L'oxyde d'éthylène gazeux est utilisé comme bactéricide et comme fongicide.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**
- Description complémentaire du risque : **Risque: l'oxyde d'éthylène est une substance cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction (en cas de consommation élevée et répétée).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 8 décembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0251707070**
- Informations complémentaires publiques : **Il est recommandé aux personnes qui détiendraient les produits décrits ci-dessus de ne pas les consommer, et de les détruire ou de les rapporter dans votre magasin.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre